SIVU ARC ENERGIES MAURIENNE - BUDGET SIVU

Code INSEE

SIVU

DM 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Syndical

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice 18
Nombre de membres présents 8
Nombre de suffrages exprimés 9

VOTES: Contre 0 Pour 9

Date de convocation: 04/10/2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le 11/10/2023, le Conseil Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de GERARD BORDON, Président.

Objet:

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6817 : Dotat° dépréciat° acrif circ	2 500,00 €			
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section	2 500,00 €		and the second s	
D 6817 : Dotat° dépréciat° acrif circ		2 500,00 €	ALL LANGE	
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements		2 500,00 €	*	
Total	2 500,00 €	2 500,00 €		
Total Général	0,00 €		0,00	

Certifié exécutoire par GERARD BORDON, Président, compte tenu de la transmission EN SOUS PREFECTURE, le 11/10/2023 et de la publication le .

A SAINT AVRE, le 11/10/2023.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Président

SIVU

NERGIES MAURIENNE

Bandairie - 73130 SAINT AVRE 56.29.56 / Fax: 04 79 56 59 55

il: info@arc-energiesmaurienne.fr SfRET: 200 090 348 00018 ero TVA intra: FR 39 200 090 348